



# AUDIT ÉNERGÉTIQUE

## UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



# AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Sous l'impulsion du Grenelle de l'Environnement, la France s'est engagée à réduire les consommations énergétiques de 38% et les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2020, sur le parc des bâtiments existants. Dans cette optique, l'audit permet de réaliser une caractérisation approfondie et de proposer les actions d'amélioration pour atteindre des objectifs chiffrés de réduction de l'impact environnemental, des consommations énergétiques et de fluides.

## L'AUDIT CONSISTE EN 5 ÉTAPES

- 1 **Collecte préalable des renseignements** : plans, données de consommation, DPE ...
- 2 **Visite du site** : relevé détaillé, reportage photo, enquête d'opinion, mesures complémentaires...
- 3 **Modélisation thermique du bâtiment** : caractérisation de la performance énergétique du bâtiment et cas de référence
- 4 **Analyse critique des consommations** : confrontation réalité et modèle de référence
- 5 **Propositions d'amélioration, hiérarchisation des solutions et montage financier** : analyse des opportunités de recourir aux énergies renouvelables...

L'audit énergétique se doit d'être un outil complet d'aide à la décision, reposant sur des indicateurs clés, mesurés sur site.

Les équipes SGS sont expertes pour réaliser les mesures :

- de combustion
- d'éclairage
- de débit de fuites d'eau
- des températures et de l'hygrométrie par thermographie infrarouge
- de la Qualité de l'Air Intérieur
- acoustiques

De plus, SGS propose des solutions de mesures innovantes et non-intrusives des consommations électriques afin de caractériser les différents usages (éclairage, chauffage, ventilation) par zone du bâtiment.

## LES PLUS SGS

Pour garantir l'obtention des résultats souhaités après travaux, SGS accompagne les Maîtres d'Ouvrages en phase travaux pour s'assurer de la bonne prise en compte des programmes d'amélioration et de rénovation.

SGS est le leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 75000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde. Nos services se déclinent tout au long des chaînes d'approvisionnement et concernent de nombreux secteurs tels que les produits agricoles et agro-alimentaires, la pharmacie, la recherche clinique, la cosmétique, les biens de consommation, l'énergie, la chimie, l'environnement, les services industriels...

## ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Article L.134-4-1 du code de la construction et de l'habitation

Décret n°2012-111 du 27 janvier 2012 relatif à l'obligation de réalisation d'un audit énergétique

L'audit énergétique est :

- obligatoire pour les copropriétés d'habitation de plus de 50 lots, équipées d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement, et construites avant le 1er juin 2001,
- en cours sur l'immobilier de l'État dans le cadre de son plan de rénovation initié en 2008,
- conseillé aux propriétaires des bâtiments équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement dans le cadre d'un plan de travaux ou d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE),
- anticipé pour les grandes entreprises concernées par la prochaine directive européenne sur l'efficacité énergétique.

## CONTACT

01 69 36 51 80

[FR.GREENBUILDING@SGS.COM](mailto:FR.GREENBUILDING@SGS.COM)

[WWW.SGSGROUP.FR](http://WWW.SGSGROUP.FR)

WHEN YOU NEED TO BE SURE

SGS